

Rapport final

Protection des infrastructures naturelles côtières comme mesure d'adaptation au changement climatique pour Cap-Acadie

(250 056)



DÉCEMBRE 2025



Remerciements

Vision H₂O, Groupe du bassin versant de la région de Cap-Acadie, tient à présenter de sincères remerciements à ses employés, bénévoles et à tous les intervenants qui ont de près ou de loin apporté leur participation et leur support à notre organisme de bienfaisance enregistré.

Association du bassin versant de la baie de Shédiac	Plage Aboiteau
Christianne Léger	Plage Beaurivage
Donateurs et bénévoles	Plage Sandy Beach
Groupe du développement durable du pays de Cocagne	Plage Hirondelle
Helping Nature Heal	Plage Marina
Les Ami.e.s de la nature du Sud-est	Plage Nicholas
Marina de Cocagne	Plage Ptit Butro
Nature NB	Propriétaires côtiers participants
Réseau Environnemental du N.-B.	Ville régionale de Cap-Acadie

Ce rapport a été rédigé pour le Fonds en fiducie pour l'Environnement du Nouveau-Brunswick (FFENB).

La réussite de nos projets a été possible avec le financement reçu du FFENB et de nos importants partenaires tels que la Ville régionale de Cap-Acadie.

Table des matières

1. Description de l'organisme	4
2. Introduction.....	5
2.1 Objectifs du projet.....	5
2.2 Sommaire des activités.....	5
3.Activités	6
3.1 Calendrier des activités	6
3.2 Restauration des dunes - sapins	7
3.3 Plantation à la côte - ammophiles	9
3.4 Clôtures	11
3.5 Sensibilisation communautaire - panneaux.....	12
3.6 Renforcement des capacités - atelier communautaire.....	13
3.7 Campagne de sensibilisation - La plage, un milieu vivant.....	14
3.8 Présentations	16
3.9 Ateliers éducatifs - Côtes vivantes.....	17
4. Communications	18
4.1 Site Internet.....	18
4.2 Médias sociaux.....	18
4.3 Bulletins « <i>Au fil de l'eau</i> »	18
4.4 Promotion des activités du groupe	18
4.5 Dépliants	18
5. Résultats du projet.....	18
6. Prochaines étapes	20
7. Ressources.....	20
8. Annexes.....	21

Liste des figures

Figure 1: Trente-sept sapins installés par les employés de Vision H ₂ O le 6 mai 2025 à la plage Sandy.	7
Figure 2 : Quarante et un sapins installés par les employés de Vision H ₂ O le 13 et 14 mai 2025 à la plage Aboiteau.....	8
Figure 3: Sapins installés à la plage Aboiteau qui aident à accumuler le sable dans le but d'élargir la dune.....	8
Figure 4 : Racines d'un semis d'ammophile à ligule courte.....	9
Figure 5: Plantation d'ammophiles le 16 mai 2025 à la plage Marina.	10
Figure 6 : Collecte d'épis d'ammophile sur la plage Aboiteau pour les graines.....	11
Figure 7: Clôtures de protection des dunes installées en saison par la Plage Aboiteau pour aider à protéger les dunes du piétinement.....	11
Figure 8: Distribution et installation de 20 panneaux éducatifs pour la protection des dunes dans 7 communautés côtières en 2025.....	12
Figure 9: Panneau installé pour la protection des dunes.....	12
Figure 10: Affiche de protection du littoral à la plage Aboiteau.	13
Figure 11: Atelier ammophile présenté le samedi 1 novembre 2025 au Club d'Âge d'Or à Cap-Pelé pour les résidents des communautés côtières du bassin versant (15 participants).	13
Figure 12: Panneau d'interprétation pour éduquer le public à l'importance des plages naturelles.....	15
Figure 13: Présentation à la Plage Aboiteau sur des solutions fondées sur la nature en collaboration avec le Réseau Environnemental du Nouveau-Brunswick le 23 juillet 2025.	16
Figure 14: Un atelier au sujet des côtes vivantes à la Marina de Cocagne organisé par la communauté rurale Beausoleil et le GDDPC.	17
Figure 15: Un atelier au sujet des côtes vivantes au quai à la Pointe-du-Chêne organisé par l'Association du bassin versant de la baie de Shédiac.	17

Liste de tableau

Tableau 1: Les activités organisées par le groupe pendant le projet durant 2025-2026.	6
--	---

1. Description de l'organisme



Le groupe du bassin versant de la Ville régionale de Cap-Acadie (Vision H₂O) est un organisme de bienfaisance enregistré (Annexe 1). Constitué en 2003, Vision H₂O est dirigé par un conseil d'administration. Le groupe travaille sur des projets qui lui permettent d'atteindre sa mission qui consiste à travailler à maintenir un écosystème sain tout en veillant à ce que la qualité et la quantité d'eau soient suffisantes pour les besoins des collectivités humaines.

Vision H₂O s'implique dans de nombreux projets environnementaux tels que la surveillance de la qualité de l'eau, des inventaires, la restauration d'habitats, l'éducation environnemental et la sensibilisation envers la protection de l'environnement.

Objectifs du groupe

- Éduquer et sensibiliser la population, les décideurs publics et les intervenants du secteur privé à l'importance d'opérer une saine gestion des ressources en eau, à l'importance de nos écosystèmes aquatiques et terrestres et au concept de gestion intégrée par bassin versant en recueillant, analysant et diffusant des données sur le sujet.
- Évaluer l'état des cours d'eau par l'échantillonnage de l'eau et de collecte de données sur le terrain et mener des projets visant à maintenir et à amélioration la qualité des cours d'eau.
- Veiller à la sauvegarde des bassins versants, à la protection de l'habitat pour la faune et à la promotion de la protection de la biodiversité locale en menant des activités de caractérisation, de restauration et d'éducation.
- Promouvoir l'engagement communautaire, le développement durable et le patrimoine local du bassin versant par la communication et l'éducation.
- Élaborer des stratégies d'adaptation afin de limiter les impacts des changements climatiques dans notre bassin versant.

2. Introduction

Cap-Acadie a été identifiée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick comme une région à risque élevé face aux impacts des changements climatiques. En tant que région, nous voulons mieux nous préparer à faire face à ces changements par le biais de diverses activités telles que l'organisation d'ateliers et des présentations. Elles permettent de bien informer le public sur les diverses méthodes et les bienfaits de conserver un état naturel sur la côte.

Les actifs naturels tels que les dunes sont un élément essentiel de l'adaptation au changement climatique. Nous avons la responsabilité de mieux comprendre le système afin d'être mieux préparés durant les tempêtes.

Grâce aux activités de ce projet, nous avons pu renforcer les liens entre les partenaires locaux, municipaux et provinciaux par un travail de collaboration et à une bonne communication entre les différents groupes. De plus, nous avons travaillé à sensibiliser la population à la protection, conservation et restauration des dunes et des zones côtières.

2.1 Objectifs du projet

- Restauration des dunes par l'installation de sapins pour protéger les infrastructures côtières et les milieux naturels.
- Plantation d'ammophile sur les dunes pour encourager l'établissement de l'herbe sur les dunes pour avoir une meilleure stabilité
- Livraison et installation de panneaux de sensibilisation pour la protection des dunes.
- Préparer un guide afin de renforcer les capacités et accroître les connaissances sur la préparation et plantation de l'ammophile.
- Augmenter la disponibilité des plantes indigènes telles que l'ammophile pour les citoyens du bassin versant en présentant un atelier sur l'ammophile.
- Éduquer et sensibiliser les citoyens sur divers enjeux sur la côte à l'aide de différents outils de communication.
- Assurer un bon déroulement du projet par la préparation des documents par l'administration du groupe.

2.2 Sommaire des activités

- Installer des sapins de Noël aux plages Aboiteau et Sandy afin de favoriser l'accumulation de sable où la dune était sensible.
- Planter de l'ammophile sur les dunes des plages Aboiteau et Marina.

- Installer des panneaux éducatifs sur l'importance des dunes comme actif naturel.
- Installer des clôtures de protection saisonnière et des rouleaux de clôtures en bois à la plage de l'Aboiteau dans le but de minimiser le piétinement sur les dunes.
- Participer à quelques ateliers côte-vivante à la marina de Cocagne dans le but d'encourager une restauration avec des espèces indigènes et l'entretien du site de façon écologique.
- Collaborer avec une pépinière locale pour faire pousser des plants d'ammophiles.

3. Activités

3.1 Calendrier des activités

Tableau 1: Les activités organisées par le groupe pendant le projet durant 2025-2026.

Activités	Date
Inventaire des dunes au printemps pour évaluer le dommage causé par les tempêtes hivernales.	Avril-mai 2025
Nettoyage communautaire à la plage Petit-Cap.	30 avril 2025
Préparation et transport des sapins aux sites de restauration de dune : plage Aboiteau et plage Sandy.	5 mai 2025
Travaux de restauration de dune par l'installation des sapins de Noël sur les plages Aboiteau et Sandy.	6 mai 2025
Travaux de restauration de dune par l'installation des sapins de Noël à la plage Aboiteau.	13 mai 2025 et 14 mai 2025
Plantation d'ammophile à la plage Aboiteau et à la plage Marina.	16 mai 2025 et 29 mai 2025
Livraison d'ammophile (herbes de dune) aux communautés côtières	30 mai 2025
Installation de clôture à la plage Aboiteau pour minimiser le piétinement sur les dunes.	30 mai 2025 et 10 juin 2025
Participation à l'atelier côte-vivante à la marina de Cocagne pour faire la mise à jour du site et ajouter des plantes indigènes sur le site.	3 juin 2025 et 4 juin 2025
Installation et distribution de panneaux sur la protection des dunes dans plusieurs communautés.	3 juillet 2025, 4 juillet 2025, et 17 juillet 2025
Présentation de l'atelier - Visite Plage Aboiteau: Solutions fondées sur la nature RENB	23 juillet 2025
Installation affiches dunes (4) Plage Aboiteau	14 août 2025
Collecte de graine d'ammophile à la plage Aboiteau.	Fin-août à Mi-octobre
Campagne de sensibilisation - publications Facebook	6 octobre 2025

Présentation de l'atelier - Préparation des graines d'ammophile	1 novembre 2025
Collecte de sapin de Noel pour la saison 2025	26 décembre 2025 au 11 janvier 2026
Préparation et plantation des graines d'ammophile pour la prochaine saison 2026.	Mars 2026

3.2 Restauration des dunes - sapins

Le travail effectué par le groupe sur les dunes est très important. Ce système dynamique change constamment et l'érosion peut être aperçue à différent endroit. Il est essentiel que le groupe évalue les travaux de restauration qui ont déjà été effectués. Afin d'évaluer l'état actuel du littoral, Vision H₂O fait annuellement un suivi des sites restaurés. Cet inventaire permet d'identifier les sites nécessitant d'autres travaux de restauration auprès des propriétaires côtiers.

Les deux sites ciblés pour des travaux de restauration des dunes cette année étaient la plage Sandy et la plage Aboiteau. Une demande de permis (Annexe 2) a été soumise pour installer les sapins au pied des dunes.



Figure 1: Trente-sept sapins installés par les employés de Vision H₂O le 6 mai 2025 à la plage Sandy.

Notre technique consiste à utiliser des matériaux biodégradables pour fixer des sapins avec des piquets de bois et de la corde au pied des dunes. Le sable qui est emporté par le vent se retrouve retenu dans les branches de sapins et c'est l'accumulation de sable qui formera les dunes. La végétation pourra ensuite s'installer. Cette technique a très peu d'impacts négatifs sur l'environnement puisque les arbres et les matériaux utilisés ont des caractéristiques de biodégradabilité très fortes. Le [protocole](#) d'installation des sapins et de [plantation d'ammophile](#) est disponible sur notre site Internet.



Figure 2 : Quarante et un sapins installés par les employés de Vision H₂O le 13 et 14 mai 2025 à la plage Aboiteau.

Au cours des dernières années, les dunes ont subi beaucoup d'érosion. Les activités de restauration ont été présentées aux propriétaires et des sapins ont été installés dans le but de restaurer les dunes endommagées.



Figure 3: Sapins installés à la plage Aboiteau qui aident à accumuler le sable dans le but d'élargir la dune.

3.3 Plantation à la côte - ammophiles

On utilise l'ammophile à ligule courte (*Ammophila breviligulata*) pour la végétalisation c'est-à-dire pour restaurer les dunes endommagées à l'aide de plantes indigènes. Avec ses propriétés stabilisatrices, cette plante permet au sable de s'accumuler, car ses grandes racines (rhizomes) aident à retenir le sable.



Figure 4 : Racines d'un semis d'ammophile à ligule courte.

Les dunes absorbent l'énergie des vagues. Ces actifs naturels protègent les terres intérieures ainsi que les structures et les bâtiments. De plus, les dunes fournissent un habitat pour de nombreuses espèces végétales et animales. La méthode utilisée pour la plantation est décrite dans notre [protocole](#).

Planter de l'ammophile à ligule courte ou bien de l'élyme des sables est une méthode écologique facile. La plantation ou transplantation doit être faite très tôt au printemps ou à l'automne lorsqu'on annonce beaucoup de pluie. Elle permet d'éviter que les plants s'assèchent et les racines peuvent s'établir. Le site doit être protégé du piétinement.

Pendant le 16 mai 2025, le groupe a planté environ 720 ammophiles pour démontrer l'importance de la conservation et la protection de nos dunes et marais à la plage Aboiteau et à la plage Marina.



Figure 5: Plantation d'ammophiles le 16 mai 2025 à la plage Marina.

Pour assurer la protection continue des dunes par la plantation d'ammophiles, le groupe s'est engagé à collecter des graines d'ammophile à la fin de l'été. Cette collecte permettra de protéger les espèces indigènes adaptées à l'environnement local. La collecte des graines a lieu chaque semaine sur le terrain. Les graines sont entreposées dans un endroit froid jusqu'à l'hiver, où elles sont préparées pour la germination. Ce travail se déroule depuis

plusieurs années. Ces efforts nous ont permis de découvrir beaucoup de choses sur la plante et la préparation des semences d'ammophiles.



Figure 6 : Collecte d'épis d'ammophile sur la plage Aboiteau pour les graines.

3.4 Clôtures

L'équipe de Vision H₂O a installé 4 rouleaux de 50 pieds de clôtures à neige avec piquets en bois pour aider à conserver les dunes et accumuler le sable à la plage Aboiteau.



Figure 7: Clôtures de protection des dunes installées en saison par la Plage Aboiteau pour aider à protéger les dunes du piétinement.

3.5 Sensibilisation communautaire - panneaux

Plusieurs associations côtières sont impliquées dans la protection des dunes et la sensibilisation du public. Le groupe a été contacté par des membres d'associations par téléphone ou par courrier électronique pour des questions où des inquiétudes. Les habitants souhaitaient recevoir des panneaux pour sensibiliser le public à l'importance de la protection des dunes. Des panneaux avisant les gens de ne pas marcher sur les dunes ainsi que l'importance des dunes ont été installés le long de la côte.



Figure 8: Distribution et installation de 20 panneaux éducatifs pour la protection des dunes dans 7 communautés côtières en 2025.



Figure 9: Panneau installé pour la protection des dunes.

L'affiche de protection du littoral installée l'année dernière à la plage Aboiteau a été entretenue.



Figure 10: Affiche de protection du littoral à la plage Aboiteau.

3.6 Renforcement des capacités - atelier communautaire

Nous avons remarqué que la demande pour des plantes indigènes augmente chaque année. Les gens participent à un atelier côté vivante, mais lorsqu'arrive le temps de mettre en pratique les nouvelles connaissances acquises, le matériel tel que les plantes indigènes n'est pas toujours disponible. Il est très important de trouver des solutions locales pour répondre à la demande de la communauté.



Figure 11: Atelier ammophile présenté le samedi 1 novembre 2025 au Club d'Âge d'Or à Cap-Pelé pour les résidents des communautés côtières du bassin versant (15 participants).

Un atelier a été organisé par le groupe le 1 novembre 2025 pour la communauté dans le but de fournir un meilleur accès aux plantes indigènes telles que l'ammophile à ligule courte pour les résidents de la côte. Cette plante est extrêmement importante pour la protection des dunes et restauration des sites qu'on subit de l'érosion et elle est en grande demande. Les plantes indigènes sont très importantes, mais pas toujours faciles à trouver. Une invitation a été envoyée par courriel pour susciter l'intérêt du public. Les intéressés ont ensuite reçu un courriel contenant un guide préparé par le groupe indiquant toutes les étapes pour la préparation de l'atelier. Chaque participant a été invité à collecter les graines et à les apporter à l'atelier. Pendant l'événement, les participants ont nettoyé les graines. Par la suite, le groupe a apporté les graines à une serre locale pour les faire pousser durant l'hiver. Les semis seront distribués au printemps à tous les participants pour leur projet de restauration.

3.7 Campagne de sensibilisation - La plage, un milieu vivant

Le groupe travaille sans relâche pour éduquer le public sur une série de questions environnementales dans la région. Les plages sont très fréquentées pendant les mois d'été. Les visiteurs oublient parfois que les plages sont aussi des milieux naturels vivants dont dépendent de nombreuses espèces pour se nourrir et s'abriter. En outre, les actifs tels que les dunes et les marais jouent un rôle essentiel dans la fourniture de services écologiques à la communauté environnante. Il est donc très important d'avoir des habitudes qui nous permettent de coexister harmonieusement avec les espèces tout en protégeant cet environnement.

Le groupe a développé une campagne de sensibilisation dans le but de présenter un contenu qui démontre que nos plages ne sont pas seulement un lieu de détente, mais aussi un écosystème riche en biodiversité.



Figure 12: Panneau d’interprétation pour éduquer le public à l’importance des plages naturelles.

Une [page](#) a été développée dans le cadre de la section éducation et sensibilisation de notre site web. Les informations présentées ont été utilisées pour préparer une affiche qui sera utilisée pour éduquer le public lors de nos événements et activités de restauration. En outre, des messages ont été publiés sur Facebook pour sensibiliser le public à cet écosystème très important.

3.8 Présentations

Une présentation de nos projets de restauration des dunes a eu lieu le 23 juillet 2025, accueillant 8 participants d'organisations et de propriétaires. Au cours de la présentation, le groupe a eu l'occasion de partager ses connaissances sur les ammophiles. De nombreux participants ont souhaité en savoir plus sur la transplantation et la plantation d'ammophiles pour leur terrain. Il y avait beaucoup d'intérêt parmi les participants d'avoir un meilleur accès aux plantes indigènes localement.



Figure 13: Présentation à la Plage Aboiteau sur des solutions fondées sur la nature en collaboration avec le Réseau Environnemental du Nouveau-Brunswick le 23 juillet 2025.

3.9 Ateliers éducatifs - Côtes vivantes

Vision H2O a participé à deux sorties pour un projet de côtes vivantes à la Marina de Cocagne avec l'aide du groupe Helping Nature Heal Inc. en collaboration avec le Groupe de développement durable du Pays de Cocagne (GDDPC), la communauté rurale Beausoleil, l'Association du bassin versant de la baie de Shédiac (ABVBS), des représentantes d'Oiseaux Canada et des participants du public. Les travaux pratiques ont été effectués sur le site le 3 et 4 juin 2025.



Figure 14: Un atelier au sujet des côtes vivantes à la Marina de Cocagne organisé par la communauté rurale Beausoleil et le GDDPC.

Une autre activité côte vivante a été réalisée le 30 juillet 2025 à la Pointe-du-Chêne sur un mur de roche récemment installé. Le but était de végétaliser la structure.



Figure 15: Un atelier au sujet des côtes vivantes au quai à la Pointe-du-Chêne organisé par l'Association du bassin versant de la baie de Shédiac.

4. Communications

4.1 Site Internet

Notre site Internet www.visionh2o.com est régulièrement mis à jour dans le but de transmettre rapidement les informations essentielles des divers travaux du groupe au public. Une section complète sur la restauration des dunes et les côtes vivantes est disponible sur notre site web pour l'éducation du public.

4.2 Médias sociaux

Afin de démontrer à la communauté les divers projets du groupe, Vision H₂O fait des publications sur sa page [Facebook](#) et nous avons un compte [Instagram](#) et une chaîne [YouTube](#). Les médias servent à éduquer et sensibiliser les gens sur notre environnement local et montrent les résultats positifs de nos travaux.

4.3 Bulletins « *Au fil de l'eau* »

En 2025, Vision H₂O a publié trois [bulletins de nouvelles](#) « *Au fil de l'eau* » dans le but d'informer le public sur les différents travaux du groupe et les résultats de chacune des activités. Une section traitait de la restauration des dunes et des infrastructures naturelles.

4.4 Promotion des activités du groupe

Notre groupe a produit une [vidéo en français](#) et une [vidéo en anglais](#) pour démontrer nos projets effectués durant la saison de terrain 2025.

4.5 Dépliants

Des dépliants ont été distribués dans la communauté comme outil de sensibilisation. Ils sont tous disponibles sur notre site web dans la section des publications.

5. Résultats du projet

Pour conclure, notre communauté subit inévitablement les impacts des changements climatiques sur les zones côtières. Il faut s'adapter face à la montée des eaux et à l'érosion et les techniques de restauration des zones côtières, côtes vivantes et infrastructures naturelles doivent faire partie d'un plan d'aménagement durable pour notre région côtière.

5.1 Restauration des dunes par l'installation de sapins pour protéger les infrastructures côtières et les milieux naturels.

La technique de restauration des dunes est une méthode douce, mais elle est efficace à certains endroits en haut de plage pour la reformation des dunes, pour favoriser l'accumulation de sable et pour mieux absorber le choc des tempêtes. Elle fonctionne mieux dans les endroits sableux où l'ammophile est déracinée et offre une certaine barrière de protection. Vision H₂O observe un intérêt communautaire grandissant envers la protection des dunes et marais de la région. Cette méthode a permis la protection de deux sites dans notre bassin versant, soit la plage Aboiteau et la plage Sandy. Avec les inventaires effectués pendant la saison, nous pouvons conclure que la technique a bien fonctionné.

5.2 Plantation d'ammophile sur les dunes pour encourager l'établissement de l'herbe sur les dunes pour avoir une meilleure stabilité

Nous avons atteint nos objectifs. Toutes les autorisations nécessaires et les permis ont été obtenus (Annexe 2). Les informations sont incluses dans le rapport final.

5.3 Livraison et installation de panneaux de sensibilisation pour la protection des dunes.

Nous avons atteint nos objectifs. Toutes les autorisations nécessaires ont été obtenues. Les informations sont incluses dans le rapport final.

5.4 Préparer un guide afin de renforcer les capacités et accroître les connaissances sur la préparation et plantation de l'ammophile.

Nous avons atteint nos objectifs. Les photos sont incluses dans le rapport.

[Lien du guide français](#)

[Lien du guide \(En.\)](#)

5.5 Augmenter la disponibilité des plantes indigènes telles que l'ammophile pour les citoyens du bassin versant en présentant un atelier sur l'ammophile.

Nous avons atteint nos objectifs. Les photos sont incluses dans le rapport.

5.6 Éduquer et sensibiliser les citoyens sur divers enjeux sur la côte à l'aide de différents outils de communication.

Nos objectifs ont été atteints sans difficultés. Il y a eu la distribution et l'installation de 20 panneaux éducatifs pour la protection des dunes dans 7 communautés côtières. Des publications Facebook ont été préparées pour le

lancement de notre page web - La plage, un milieu vivant - sur notre site Internet ainsi que nos divers outils éducatifs.

5.7 Assurer un bon déroulement du projet par la préparation des documents par l'administration du groupe.

Tous les documents administratifs ont été livrés pour ce projet.

6. Prochaines étapes

Notre groupe désire toujours poursuivre les travaux de restauration durant la prochaine année. Nous souhaitons continuer de sensibiliser la population à la conservation des dunes et des marais. Nos objectifs ont été atteints et nous espérons que ces travaux pourront continuer avec l'aide du Fonds en fiducie pour l'Environnement du Nouveau-Brunswick.

7. Ressources

1. Attention Fragîles (2004). Guide de restauration et de protection des dunes des Îles-de-la-Madeleine. p.134
2. [ClimAtlantic](#)
3. [Helping Nature Heal](#)

8. Annexes

Annexe 1 : Limites du bassin versant de la Ville Régionale de Cap-Acadie.



Annexe 2: Permis de modification de cours d'eau ou d'une terre humide



PERMIS DE MODIFICATION DE COURS D'EAU OU D'UNE TERRE HUMIDE
ALT 67650'22 Révision

(Règlement 90-80 établi en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'eau 1989)

NOM	Vision H2O (Le groupe du bassin versant de Cap-Pelé Inc)					
EMPLACEMENT						
	Latitude	Longitude	Datum	Latitude	Longitude	Datum
	46.23	-64.3106	WGS 84	À	46.2303	-64.3089
	Cours d'eau / tributaire(s) affecté(s): Unnamed / Northumberland Strait;					
	Région(s) affectée(s): ENV - 3 MRN - 2					
	Cartes NTS 1:50 000 - 21 I/01 Comté - Westmorland Paroisse - Shédiac					
	Latitude	Longitude	Datum	Latitude	Longitude	Datum
	46.2303	-64.3097	WGS 84	À	46.2303	-64.3089
	Cours d'eau / tributaire(s) affecté(s): Unnamed / Northumberland Strait;					
	Région(s) affectée(s): ENV - 3 MRN - 2					
	Cartes NTS 1:50 000 - 21 I/01 Comté - Westmorland Paroisse - Shédiac					
	Latitude	Longitude	Datum	Latitude	Longitude	Datum
	46.2278	-64.3319	WGS 84	À	46.2281	-64.3308
	Cours d'eau / tributaire(s) affecté(s): Unnamed / Northumberland Strait;					
	Région(s) affectée(s): ENV - 3 MRN - 2					
	Cartes NTS 1:50 000 - 21 I/01 Comté - Westmorland Paroisse - Shédiac					

PERMIS VALABLE POUR LA PERIODE DE

2025/05/02 à 2025/10/31
(aaaa/mm/jj) (aaaa/mm/jj)

DESCRIPTION DES TRAVAUX:

Ce projet consiste à la restauration des dunes par l'installation de conifères liés avec de la ficelle de coton à des piquets de bois et la plantation de l'ammophile à ligule courte à la plage Aboiteau (46.230260, -64.309481), et l'installation de conifères attachés avec de la ficelle de coton à des piquets de bois à la plage Gagnon (46.227991, -64.331442). De plus, trois transects seront installés sur les dunes de la plage Aboiteau afin d'évaluer le taux d'érosion ou d'accumulation de sable de la dune. Ces projets vont se dérouler à moins de 30 mètres d'une terre humide d'importance provinciale. Ce projet se déroulera sur les propriétés NIDs 70173372, 70264346, 01101641, et 00000003.

Le détenteur du permis ne peut entreprendre que ces travaux de modification de cours d'eau/terre humide décrits ci-haut et sanctionnés par le Ministre comme en fait foi le présent document. Tenir compte des conditions énoncées dans le Document "A" ci-joint. C'est le détenteur du permis qui devra faire à toute poursuite judiciaire découlant la modification de cours d'eau/terre humide décrite ci-dessus. Ni le Ministre ni le ministère de l'Environnement ne sont passibles de poursuite. La délivrance d'un permis n'exempte pas son détenteur des dispositions de quelque loi que ce soit passée par la législature du Nouveau-Brunswick ou le Parlement canadien et ne saurait constituer un moyen de défense dans toute poursuite judiciaire intentée par les propriétaires des terrains touchés par la modification. La délivrance de ce permis n'exempte pas son détenteur des dispositions de quelque loi que ce soit passée par la législature du Nouveau Brunswick ou le Parlement canadien ou toute loi municipale et ne saurait constituer un moyen de défense dans toute poursuite judiciaire.

Nombre de conditions inclus à ce permis: 18

Date de délivrance: 2024/10/28
(aaaa/mm/jj)

J. Chamberlain

pour le Ministre de l'Environnement et Changement climatique

DOCUMENT "A" Annexé au ALT 67650'22 Révision
CONDITIONS DE L'APPROBATION

(Règlement 90-80 établi en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'eau 1989)

-
- (1) Le titulaire du permis est responsable d'obtenir la permission de tous les propriétaires nommés sur le bien-fonds où les travaux auront lieu avant le début des travaux.
 - (2) Le titulaire du permis est responsable de contacter la commission des services régionaux, la ville ou la municipalité avant de commencer le projet pour s'assurer que tous les arrêtés locaux / municipaux soient respectés. Le titulaire du permis est responsable d'obtenir toutes les autorisations et permis supplémentaires avant le début des travaux.
 - (3) Si l'on soupçonne que des objets archéologiques sont découverts pendant la construction, l'opération, l'entretien ou pendant toute autre activité liée au projet, conformément à la Loi sur la conservation du patrimoine du Nouveau-Brunswick, toute activité doit cesser à proximité de la découverte et la Direction de Patrimoine et services Archéologique du ministère de Tourisme, Patrimoine et Culture du Nouveau-Brunswick doit être contactée immédiatement au (506) 453-2738 pour obtenir de plus amples informations.
 - (4) Autre que la(les) modification(s) décrite(s) sur ce permis, aucune modification additionnelle doit être entreprise dans ou à moins de 30 mètres d'une terre humide ou de l'épaulement de la berge d'un cours d'eau. Si les détails du projet changent à la suite de la délivrance de ce permis, veuillez communiquer avec wawa@gnb.ca ou au (506) 457-4850 pour discuter de la nécessité d'une révision.
 - (5) Une copie de ce permis, incluant les "Conditions de l'approbation", doit être présente sur le site de la modification pendant la durée du projet. Une copie doit être fournie sur demande à un inspecteur désigné par le Ministre de l'Environnement et Gouvernements locaux ou à un employé du ministère des Pêches et des Océans Canada.
 - (6) Le titulaire du permis doit s'assurer que toutes les personnes impliquées avec le projet doivent s'adhérer et être conscientes de l'ampleur et les conditions de ce permis.
 - (7) Le ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux – Bureau de Moncton (elg.evl-region3@gnb.ca ou 856-2374) doit être avisé au moins 2 jours ouvrables avant le début des travaux.
 - (8) L'équipement utilisé(e) doit être en bon état mécaniquement, doit avoir aucune fuite du carburant, de lubrifiant ou de liquide hydraulique et doit être nettoyé(e) afin de prévenir que des substances délétères puissent contaminer un cours d'eau ou une terre humide et afin de prévenir la diffusion d'espèce de plantes envahissantes.
 - (9) Toute machinerie ou équipement utilisée doit être située à l'extérieur de la terre humide et sa zone tampon de 30 mètres et de la partie mouillée du cours d'eau.
 - (10) Tous les matériaux et machinerie utilisé(e)s doivent être opéré(e)s et entreposé(e)s / stationné(e)s de façon à prévenir les substances délétères (p. ex. produits pétroliers, limon, etc.) d'entrer un cours d'eau / une terre humide.
 - (11) Aucun sol ne doit être perturbé et aucun produit de bio-ingénierie ne doit être placé dans une terre humide.
 - (12) Aucun travail ne doit être effectué dans l'eau. Le projet doit être planifié en fonction des marées / des hauts débits afin de s'assurer que tous les travaux soient effectués au-dessus de la ligne d'eau au moment des travaux.
 - (13) Les fascines (fagots de branches) doivent être enterrées jusqu'au moins la moitié du diamètre du ballot.
 - (14) Toute végétation utilisée pour la stabilisation des berges par bio-ingénierie doit être limitée à des espèces indigènes à la région et non-invasives.
 - (15) Aucun arbre ou autre végétation naturelle ne doit être coupé ou enlevé sur le site des travaux afin d'entreprendre le projet.
 - (16) La plantation d'ammophiles à ligule courte et l'installation des conifères et des piquets de bois associés se feront exclusivement à la main.

**DOCUMENT "A" Annexé au ALT 67650'22 Révision
CONDITIONS DE L'APPROBATION**

(Règlement 90-80 établi en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'eau 1989)

-
- (17) Les postes de surveillance de l'accumulation de sable ou de l'érosion de la dune seront installés manuellement et sans machinerie. Leur installation ne doit pas porter atteinte à l'intégrité naturelle des dunes.
 - (18) Si une dune existante doit être utilisée comme source de l'ammophile à ligule courte, elle doit maintenir une densité de couverture minimale de 75 % par mètre carré après l'enlèvement de l'ammophile à ligule courte.